



# Développer sa carrière artistique dans les arts visuels

*Des professionnels reconnus vous donnent les clés du monde de l'art.*

*Cette formation est le fruit de l'expertise d'ÉCOPIA dans l'accompagnement professionnel et la formation des artistes depuis 2004. Notre travail avec un large réseau de professionnels reconnus du milieu de l'art garantit la qualité et l'adaptation de nos formations aux enjeux actuels, toujours au plus près des besoins des artistes.*

Perfectionnement, élargissement des compétences

**Durée:** 49 heures (7 jours)

## Profils des stagiaires

- Artiste des arts visuels, plasticien, artiste-auteur

## Prérequis

- Avoir une production artistique et souhaiter la diffuser

## Objectifs pédagogiques

- Se situer dans l'environnement professionnel des arts visuels (institutions et marché de l'art)
- Élaborer le modèle économique de son activité artistique
- Connaître les modes de financements spécifiques aux arts visuels (1%, commande publique, appels à projets, résidences, etc)
- Construire l'écosystème de son projet artistique (système de légitimation, travail en réseau)
- Communiquer sur son travail artistique (réaliser un portfolio, relations presse et média)
- Elaborer une stratégie digitale, se construire une e-réputation dans le milieu de l'art
- Comprendre les droits d'auteurs et le régime de l'artiste auteur (juridique, fiscal, social)
- Concevoir et organiser une exposition (commissariat, suivi de production, régie des oeuvres)

## Contenu de la formation

- Environnement professionnel des arts visuels
  - Organisation du monde des arts visuels
  - Les institutions (politiques culturelles, lieux de diffusion labellisés ou subventionnés)
  - Le marché de l'art (galeries, foires...)
  - Système de légitimation : les personnalités clés
  - L'écosystème de mon projet artistique
- Modèle économique des arts visuels
  - Générer des ressources de mon activité artistique
  - Définir des objectifs précis, réalistes et temporellement définis
  - Les financements spécifiques aux arts visuels (publics-privés)
  - Commandes publiques / 1% artistique / résidences
  - Atelier : répondre à un appel à projets
- Structuration des projets en arts visuels
  - Les droits d'auteurs
  - Le régime de l'artiste-auteur



- Juridique-fiscal-social
- Les droits et devoirs des artistes et des diffuseurs
- Suivi administratif et déclarations
- La communication en arts visuels
  - Stratégie, canaux et supports de communication spécifiques
  - Relations presse et médias
  - Stratégie digitale, réseaux sociaux et e-réputation
  - Comment fédérer une communauté de diffuseurs et collectionneurs
  - Atelier portfolio
- La production en arts visuels
  - Commissariat d'exposition (repères historiques, rôle du curateur)
  - La scénographie d'exposition : une mise en espace pour faire sens
  - Suivi de production (budget, logistique, contrats, assurances...)
  - Atelier : Conception et organisation d'une exposition
  - Régie des oeuvres : rencontre avec une régisseuse du CNAP

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Elodie BERNARD, Commissaire d'exposition indépendante, enseignante

Emmanuelle BOIREAU, Chargée de mission arts visuels ÉCOPIA

Sandra EMONET, Cheffe de projets indépendante en arts visuels

Katerine, LOUINEAU, Artiste et représentante du CAAP - Comité pluridisciplinaire des artistes auteurs et autrices

Emilie MENDONÇA, Journaliste - rédactrice et formatrice en communication

Jean-Christophe NOURISSON, Artiste, enseignant et formateur

### Référente pédagogique

Emmanuelle BOIREAU, ÉCOPIA

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

### Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

## Indice de satisfaction des stagiaires

9.6 / 10